21, bis rue de Bruxelles
75 009 PARIS cedex 09
Tél. : 01 48 78 25 00
www.agessa.org

Service auteurs
fax : 01 48 78 07 78
Courriel :
auteurs@agessa.org

JUSTIFICATIF FISCAL
ANNÉE 2011

FORMULAIRE À COMPLÉTER LORSQUE VOUS NE POUVEZ PAS ENCORE JOINDRE LA COPIE DE VOTRE DÉCLARATION FISCALE

IDENTIFICATION AUTEUR

RÉSERVÉ À L'AGESSA — N° D'ORDRE | CODE

N° SÉCURITÉ SOCIALE

NOM DE FAMILLE

SI VOUS AVEZ OPTE POUR L'ETALEMENT SELON L'ARTICLE 100 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS, COCHEZ ICI ☐

TRAITEMENTS ET SALAIRES (déclaration n°2042)

TRAITEMENTS ET SALAIRES
A €

AUTRES REVENUS IMPOSABLES (Indemnités chômage…)
B €

PENSIONS ET RETRAITES
C €

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Si vous êtes au régime déclaratif spécial ou micro-BNC (déclaration n°2042C)

VOS RECETTES (Recettes brutes sans déduire aucun abattement) D €

Si vous êtes au régime de la déclaration contrôlée (déclaration n°2035)

VOS RECETTES (Annexe A)
E €

RÉSULTAT FISCAL (Annexe B)
Bénéfice * F €
Déficit G €

PLUS-VALUE À LONG TERME
H €

⚠ Renseignez à la fois vos **recettes** et votre **résultat fiscal**

* Si vous avez opté pour l'Article 100 bis du CGI indiquez le bénéfice réel avant étalement des revenus

Déclare sur l'honneur que les montants portés sur cette déclaration sont conformes à ceux portés sur mes déclarations fiscales de l'année de référence.

Fait à..... le 20

Signature du déclarant

Vous pouvez consulter et rectifier les données des fichiers vous concernant auprès du Directeur de l'organisme agrée compétent (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 / Informatique et Libertés). La loi rend passible d'une amende et (ou) d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (articles L377-1 du Code de la Sécurité Sociale et 441-1 du Code Pénal).